

5950
64

Bernier

Paris

renseignements

30 mars 1933.

C.

Monsieur,

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que nos Musées possèdent, en effet, une oeuvre du peintre Jaroslav Cermak: Butin de guerre (Herzegovine, 1882). "Jeunes filles chrétiennes enlevées par les Bochtis-Bouzouks et conduites à Andrinople pour y être vendues. Une oeuvre de nos collections anciennes, "Portrait d'homme", cataloguée d'abord parmi les maîtres inconnus de l'Ecole allemande, attribuée ensuite par A.J. Wauters, à Jean Kupetzki, figure aujourd'hui dans nos galeries sous la désignation prudente: "Ecole française(?) XVIII^e (?) siècle, "Portrait de Diderot(?)"

Il n'est pas dans les intentions de nos Musées de se dessaisir de ces peintures.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Bernier,
10, Rue Jacques Callot (Rue de Seine)
Paris VI^e

GALERIE BERNIER

10, RUE JACQUES-CALLOT, 10
(RUE DE SEINE) PARIS-VI
R. C. S. 394.378 DANTON 58-31

27.

le 10 Mars 1933

Monsieur le Directeur
du Musée d'Art Moderne
Bruxelles

Monsieur le Directeur,

M'intéressant à certains peintres tchèques, il m'a été dit
que votre Musée posséderait des toiles de deux artistes de cette
nationalité, Cermak et Kupetzky.

Me permettant-vous de prendre la liberté de demander si
éventuellement, votre Musée pouvant être par spécialement
intéressé par ces peintures, on envisagerait la possibilité de s'en
détacher, soit en les vendant, soit par échange. Et si, dans

GALERIE BERNIER
10, RUE JACQUES D'ARNO
BOULEVARD DE SEINE
PARIS VI
P. C. 8 394 378
DANTON 55 51

l'affirmation, il s'y trouve aussi les services d'autres peintures
belges.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, me pardonner
la présente démarche. J'y ai été incité en apprenant que pareille
opération aurait été déjà réalisée pour des peintures de la même
école, dans un musée qui n'est pas en Belgique, mais géographiquement
assez proche.

En me remerciant à l'avance de votre réponse bienveillante,
je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
vénération distinguée,

Bernier